

Peine capitale

président. On voit donc que Jefferson et Burke croyaient tous les deux, réellement, en la nécessité d'une élite agissante. Messieurs, vous feriez mieux de ne pas vous retrancher derrière Burke quand vous votez contre l'opinion de vos électeurs, à moins de vouloir être considéré comme quelqu'un de l'élite, bien au-dessus de la population que vous représentez.

J'ai noté en particulier les propos énoncés hier par le député de Crowfoot (M. Horner). Il a signalé que plus le pays s'oriente vers une forme de gouvernement centralisé, plus le taux de criminalité augmente. A prime abord, il ne semble y avoir aucun rapport entre les deux, mais quand on y regarde plus près, il pourrait y en avoir un. Nous savons, par exemple, qu'en devenant plus centralisé, le gouvernement empêche les citoyens de prendre des décisions eux-mêmes. Comme la capacité de prendre des décisions est l'une des principales facultés humaines, cela se traduit par un désir irrésistible de faire un choix, même au risque de se tromper. Toutefois, quand on nous empêche de faire ce choix, on entame un processus de déshumanisation. Cela augmente la frustration de tous les citoyens de même que l'activité criminelle. Se pourrait-il que le député de Crowfoot ait raison, que la détermination des gouvernements à abolir la peine capitale provienne d'un complexe transcendant de culpabilité à l'égard de la déshumanisation de l'homme qui contribue peut-être à le pousser au crime; les gouvernements n'oseraient donc pas punir l'homme pour être devenu ce qu'ils en ont fait?

Cependant, un autre facteur entre en jeu. Essentiellement, les gouvernements consacrent leur attention aux solutions matérielles. C'est leur rôle. Toutefois, ce faisant, ils donnent l'impression qu'il s'agit des seules questions importantes. On devient de plus en plus matérialiste. On commence par négliger les dimensions spirituelles de l'homme et on finit par les renier. A mon avis, on a peut-être aussi négligé un autre phénomène. Il semble y avoir un rapport marqué entre la demande croissante à l'égard de l'abolition de la peine de mort et un déclin continu de la croyance en l'immortalité. Mais quel est le rapport? Voici. Si vous croyez qu'il n'y a pas d'au-delà, que notre vie s'arrête à la mort, vous voulez jouir au maximum de chaque moment de la vie. Selon ce raisonnement matérialiste, il s'ensuit également que le pire crime que vous pourriez commettre serait d'enlever à un criminel une partie du peu de temps qu'il lui reste à vivre. Voilà l'élément essentiel des tragédies grecques et romaines; non pas qu'une personne meure dans la fleur de l'âge, mais qu'après sa mort elle se perde dans le mystère noir de l'au-delà sans que personne ne sache où elle est. Il semble que notre société en soit revenue à ce stade.

Les députés me traiteraient peut-être de médiévisse, mais je vous signale que cette vie n'est pas tout, qu'elle n'est qu'une préparation en vue d'une autre vie à venir. La déclaration de la peine capitale est peut-être la dernière chance offerte au condamné d'en savoir plus long sur la finalité, d'apprendre sans équivoque que nos actes entraînent des conséquences inexorables auxquelles nous ne pouvons nous soustraire. Toute notre vie durant, nous cherchons des moyens de nous en sortir; c'est la seule occasion où nous sommes obligés de nous regarder droit dans les yeux sans détourner le regard.

L'ancien solliciteur général disait que les convictions religieuses ne sont pas une raison valable pour justifier le maintien de la peine de mort. Je me demande s'il tiendrait compte des convictions religieuses pour construire un hôpital, ou une école ou pour composer un chef d'œuvre musical ou encore pour concevoir une superbe pièce d'ar-

chitecture ou d'art. Je ne sais pas très bien s'il est un matérialiste convaincu qui rejetterait les convictions religieuses en tout temps ou s'il veut sérieusement les ignorer en l'occurrence seulement. Conserve-t-il seulement les éléments agréables et attrayants de la foi religieuse pour ignorer les caractéristiques qui ne lui plaisent pas? Ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Le mal que nous constatons n'est pas le résultat de notre foi, mais la conséquence de notre comportement. C'est notre foi religieuse qui nous incite à affronter ce comportement.

La déclaration de l'ex-solliciteur général est aussi symptomatique d'un autre problème qu'il nous faut affronter, celui de notre identité. Il ne fait aucun doute que dans notre vie privée, nous nous attirons une foule de problèmes quand nous essayons de nier notre passé, de renier nos antécédents. Cela conduit à la maladie mentale, à une vie factice, peuplée d'illusions. La santé mentale suppose une joyeuse acceptation de soi-même, de son apparence aussi bien que de ses antécédents familiaux. Il en est de même sur le plan national. Nous devons, et je sais que nous le faisons, assumer notre histoire, l'apprécier, et ensuite nous pourrions jouir de notre présent et le comprendre.

Comme tous les autres députés, je le sais, je pense à ce débat depuis plusieurs mois. Il y a plusieurs semaines, en marchant vers les édifices du Parlement, j'ai vu des inscriptions au-dessus des fenêtres sur trois côtés de la Tour de la paix. Au-dessus de l'entrée principale, j'ai lu «Give the King thy judgements, O Lord, and thy righteousness unto the King's son». Au-dessus d'une entrée latérale, j'ai lu: «where there is no vision the people perish», et au-dessus de l'autre: «He shall have dominion also from sea to sea».

Ce sont des citations de la Bible. Nos pères fondateurs se sont assurés qu'elles seraient éternellement ciselées dans notre histoire. Nier notre passé, c'est nier notre identité. L'un des grands problèmes omniprésents auxquels nous faisons face comme nation, c'est le fait qu'au moment où notre nation fut fondée, les absolus étaient acceptés comme réalités quotidiennes. Ce concept existait déjà et faisait partie d'une ligne de pensée spontanée qui est devenue partie intégrante de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Comme l'a fait remarquer John Donne, depuis cette époque, cependant, «la nouvelle philosophie remet tout en question». Le relativisme et l'existentialisme nient toutes formes d'absolu.

● (1220)

Nous sommes donc dans un état d'ambivalence permanente, alors que nous avons affaire à un document qui se fonde sur un exemple d'hypothèses, mais que nous débattons des textes législatifs dans le cadre d'un tel document à partir d'une base philosophique entièrement différente. Cette ambivalence nous entraîne sur la voie de l'aberration. En tant que nation, nous devons un jour ou l'autre décider qui nous sommes et ce que nous voulons devenir. Regardons la réalité bien en face et partons de là.

L'une des prémisses sur lesquelles se fonde le bill est que nous nous acheminons vers une meilleure civilisation, que les choses vont en s'améliorant, et que nous avons seulement besoin d'un peu plus de temps, d'un peu plus d'éducation avant que la violence diminue et que ce genre de débat n'ait plus sa raison d'être. C'est une illusion, monsieur l'Orateur. Autrefois c'étaient les pécheurs qui se faisaient prophètes de malheur et annonciateurs d'Armageddon. Aujourd'hui, ils ne sont plus seuls. Ils ont même été devancés, notamment par les hommes de science. Qu'on me permette de citer William Butler Yeaks: